

COLLECTIF 69 DE SOUTIEN DU PEUPLE PALESTINIEN

c/o Maison du Peuple. 147, avenue du général Frère - 69008 LYON

e-mail : palestine69@orange.fr ; téléphone : 06 01 91 52 18

site internet : <http://collectif69palestine.free.fr>

Charte du collectif 69 de soutien au Peuple Palestinien

Mise à jour : 02 août 2006

Le peuple palestinien mène une lutte pour ses droits nationaux et humains. Faut-il rappeler que, depuis 1948, les Palestiniens sont expulsés de leur terre, entassés en tant que réfugiés dans des camps de misère et que des centaines de milliers de familles sont séparées ?

Ceux qui sont restés sur la terre de Palestine sont l'objet de discrimination raciale menée par l'Etat d'Israël, qui confisque leurs biens, perpétue des massacres et a institutionnalisé la torture (interrogatoires appuyés selon la Cour Suprême d'Israël). L'ONU avait recensé 17 lois israéliennes de nature raciste.

Depuis Israël n'a cessé de s'élargir par la colonisation, la confiscation des terres et la min-mise sur l'eau. La population palestinienne a le choix entre la soumission à un régime colonial et raciste, l'expulsion ou la mort. L'INTIFADA, la première comme l'actuelle, est une réponse à cette violence, au reniement des droits, à l'humiliation et à la menace continuelle.

Rester indifférent à cette situation est intolérable !

Nous, citoyens de France, déclarons notre engagement solidaire à la lutte du peuple palestinien pour :

- l'application de ses droits fondamentaux sur la base des résolutions de l'ONU,
- le droit à un Etat palestinien, indépendant, souverain et viable sur l'ensemble du territoire de Palestine occupée en 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale,
- le retrait de toutes les troupes d'occupation, le démantèlement du mur et de toutes les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem Est,
- le droit au retour des réfugiés expulsés depuis 1948.

Nous nous engageons à mettre en œuvre toutes les actions qui, maintenant et dans l'avenir, aideront à la réalisation de ces droits fondamentaux. En Israël, des citoyens se battent pour la paix dans la justice, c'est à dire les droits nationaux du peuple palestinien : Nous les soutenons.

Nous sommes portés par le souci de justice, le droit et le devoir de défendre, ici comme partout dans le monde, les principes de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Nous sommes aussi conscients du caractère urgent de notre engagement citoyen pour la lutte du peuple Palestinien et de ses droits.

A ce titre, nous demandons instamment au Gouvernement français d'intervenir auprès de l'Etat d'Israël pour l'établissement d'une paix juste et durable. Nous exigeons :

- une protection internationale des populations civiles palestiniennes,
- la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël ratifié par l'Assemblée Nationale française en novembre 1999,
- la suspension des accords économiques, scientifiques, militaires et culturels existant entre l'Etat français et l'Etat d'Israël.

Le Collectif 69 se réclame du principe de laïcité et est ouvert à toute personne attachée au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à l'exclusion de celles qui professent une idéologie raciste.

Nous appelons les syndicats, les partis politiques, les associations et les citoyens à rejoindre notre Collectif, à développer toute action signifiant notre soutien aux luttes du peuple palestinien **POUR UNE PAIX DANS LA JUSTICE.**

Organisations signataires de la Charte :

AFAK Bethléem – AFPS (Association France Palestine Solidarité) – Alternatifs (les) – APF (Association des Palestiniens de France) – Appel des Cent pour la Paix – ATTAC-Villefranche – CAPJPO-Lyon (Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche-Orient) – CCIPPP (Campagne Civile Internationale de Protection du Peuple Palestinien) – CFTD commerces et services – CIMADE – Collectif Algérie – Collectif Culture PCF – Collectif Mâconnais Paix au Proche-Orient – Association El Amel – Entr'Culture – Femmes en Noir – Femmes Solidaires – GREF (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières) – GUPS (Union Générale des Etudiants Palestiniens) – Improbable (l') – JCR (Jeunesse Communiste Révolutionnaire) – Jénine-Vénissieux – LDH (Ligue des Droits de l'Homme) – LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire) – MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente) – MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) – MJCF (Mouvement des Jeunesses Communistes de France) – Mouvement de la Paix – Pax Christi – PCF-Rhône (Parti Communiste Français) – Salam – SICO (Solidaires des Israéliens Contre l'Occupation) – Solidaires Rhône Sud – SUD-Education – Traction Avant Compagnie – Union Départementale CFTD – Union Départementale CGT – UJFP (Union Juive Française pour la Paix) – Verts du Rhône (les).